

LE SÉMINAIRE 2016 DE LA FORMATION

Claude Robillard, Président de la CNF, ouvre la séance en rappelant que ce séminaire est le dernier de l'Olympiade : il comportera nécessairement un bilan des 4 années écoulées, et une évocation du futur.

Il présente les participants : membres de la CNF, DTN, membres de l'ETN, DRF et instructeurs stagiaires (9 participants au stage d'instructeurs 2016)

SUIVENT LES BILANS

Bilan d'activité :

Sur les 4 années de l'olympiade, il a été formé:

2640 ANIMATEURS	1340 INITIATEURS	520 MONITEURS
660/an	335/an	130/an

Les résultats au niveau des jeunes sont détaillés : une analyse du nombre de jeunes en école cyclo (au 15 octobre) montre une progression moyenne de 4,3%.

317 écoles existent, ce qui signifie que 10% des clubs environ ont une école de cyclotourisme. Mais le nombre de jeunes en école cyclo ne représente que 6,6% des licenciés, et de nombreux jeunes sont « hors école ».

Les Ligues enregistrent des performances diverses (de 3 % de jeunes à 17 %, avec 25 % de clubs possédant une école).

Une discussion s'ouvre dans la salle :

- Isabelle GAUTHERON explique qu'il faut « déconnecter » le moniteur de l'école cyclo : le moniteur est fédéral, et peut s'investir autrement.
- **Réactions dans la salle :**
 - » Le moniteur peut, à l'inverse, après sa formation, s'investir en école cyclo alors qu'il n'en avait pas forcément l'intention au départ (Il est par ailleurs souligné que les éducateurs doivent être « tous publics ».)
 - » Le blocage peut venir du club, qui refuse la création d'une école. Rôle fondamental des Présidents de clubs, premières personnes à convaincre.
 - » Difficulté à trouver des candidats prêts à s'investir, voire à trouver des « locomotives ». Et difficulté conséquente à pérenniser la structure quand la « locomotive » s'en va.
 - » Problème de l'isolement, d'où l'intérêt des rassemblements de jeunes. Les rencontres encouragent et engendrent une émulation.
 - » Problème enfin de la compétence des personnes formées. Les évaluations proposées sont plus exigeantes, mais combien de personnes compétentes va-t-on former ? Le nombre de formateurs est également limité, pour de plus en plus de « contrôles » demandés.

BILAN FINANCIER AU 30 JUIN 2016

PTT EQUIPEM	2 199,00 euros
SEMINAIRE	1 875,00 euros
FRAIS ORGAN.	61 688,00 euros
DEPLACEMENT	15 345,00 euros
AIDES	999,00 euros
SITUATION 15/16	82 199,00 euros
BUDGET 15/16	93 000,00 euros
RÉALISÉ 14/15	88 228,00 euros

La Commission Nationale Formation a dépensé pour son fonctionnement ainsi que pour les stages nationaux, 82 199 euros, soit un peu moins qu'en 2014/2015.

Cette moindre dépense est liée essentiellement au coût du séminaire ainsi qu'à la limite que nous avons mise pour la prise en charge des stages nationaux.

CLAUDE MARTIN PRÉSENTE
la création d'un espace éducatif vélo
par le Club Vélocio de Pernes les Fontaines

Ce projet s'inscrit :

- Dans les orientations d'apprentissage et de formation de la FFCT.
- Dans les orientations d'éducation routière de la sphère jeunesse.
- Dans les orientations d'accueil d'un public scolaire.
- Dans la volonté du club de se doter d'un véritable outil éducatif.



L'intérêt d'une structure artificielle est de rassembler le maximum d'éléments d'apprentissage sur un espace restreint :

- Elle permettra un accès à un public plus varié par rapport aux zones urbaines où le vélo est moins accessible ou en zone montagneuse où l'activité est souvent perçue comme élitiste.
- C'est un véritable outil pédagogique pour les éducateurs.
- Elle permettra la mise en place d'un système d'apprentissage complet en milieu sécurisé.

Ces aménagements polyvalents permettront :

- L'initiation de pratiquants jeunes et adultes débutants.
- L'entraînement de pratiquants jeunes et adultes confirmés.
- L'encadrement de scolaires.
- L'organisation de stages (formation fédérale).
- L'accueil d'un public cherchant simplement un loisir de proximité.

L'aménagement se scinde en 3 parties :

- Un espace plan où le moniteur pourra faire évoluer les jeunes cyclistes pour des exercices bien spécifiques et ludiques (plateau sportif : parcours de maîtrise et sécurité routière)



- Un espace plus varié ouvert à tous, à base de modelés de terre et de modules de bois pour de la maniabilité lente et de la maniabilité rapide.

Cette zone a pour objet de développer les habiletés motrices travaillées sur le plateau sportif (équilibre, pilotage, motricité) de façon plus ludique.

Accessible aux débutants, tous les modules peuvent se prendre à l'enrouler (passage sans décoller les roues du sol).



- Un espace pour le franchissement d'obstacles fait de modules de bois de hauteur variable.



Commentaires de Claude Martin, en matière de bilan :

Les apprentissages sont favorisés du fait de la répétition sur les mêmes obstacles. Les difficultés différentes sont matérialisées par des couleurs.

L'espace est ouvert à tous publics, des panneaux d'information ont été installés.

La réflexion a été conduite à l'origine par les éducateurs pour que les modules soient accessibles à tous, y compris aux très jeunes, mais permettent aussi les progrès des initiés.

La réflexion a été également conduite pour l'accès aux scolaires (hors semaine vélo).

Quant aux membres du club, l'espace éducatif permet de montrer aux adultes « qu'ils ne savent pas faire du vélo », ce qui les incite à s'intéresser aux apprentissages. L'utilisation de l'espace éducatif est groupée avec la Convention de préaccueil pour les assurances (public non licencié encadré)

Quels résultats pour le club ? Il faut attendre pour voir, mais une progression des effectifs de 7% a été enregistrée.

L'intérêt de cette présentation suscite questions et réactions dans la salle :

- **Remarque** : un tel parcours ne peut être qu'une étape. La pratique du VTT consiste aussi en découverte et analyse de nouveaux parcours.
- **Réponse** : Même dans une séance, toujours une phase sur le parcours, et une phase en milieu naturel. Le parcours est conçu comme un outil d'apprentissage (et diagnostic d'un défaut de maîtrise)
- **Yvon DURAND** : Cette réalisation est un exemple. Les éducateurs doivent être capables d'initier des projets motivants, innovants, et d'animer des espaces de ce type
- **Argument proposé vers les communes** : d'autres sports ont à disposition du matériel, des terrains de pratique. Nous avons-nous aussi besoin de terrains d'évolution
- **Isabelle GAUTHERON** : penser à la possibilité d'accueillir une Brevet d'état stagiaire pour aider au projet
- **Julien ROSSI** (instructeur stagiaire, ayant participé au projet avec Claude Martin) : le vélo devient un moyen ludique, plus qu'un moyen de déplacement ; on a ici l'illustration de la notion d'éducation par le jeu. Les jeunes qui viennent et voient l'entraînement de l'école de Cyclotourisme ont envie d'adhérer et entraînent les parents (Ce sont plus souvent les enfants qui entraînent les parents que les parents qui entraînent les enfants vers le vélo !) Les réactions dans la salle montrent une tendance à voir les problèmes ; cette réalisation doit apparaître comme une solution ! L'objectif est de toucher un maximum de personnes. La structure est également utilisable pour les stages d'éducateurs (apprentissages, évaluations)

Une évolution du Plan de Formation. Pourquoi ?

- Manque de technique
- Insuffisances pédagogiques
- Insuffisances dans l'animation hors vélo
- Peu de lisibilité des spécificités : Route –VTT –jeunes-adultes
- Les passerelles, système complexe
- Prérogatives des niveaux peu claires
- Perte d'intérêt pour les initiateurs et surtout le moniteur

Répondre aux exigences ministérielles :

Stratégie fédérale de formation (Un document est à déposer obligatoirement au ministère, avec un diagnostic de l'existant et la structuration de la formation. Parmi les obligations : l'introduction de la notion de comportement citoyen, et la cohérence entre la stratégie fédérale, les diplômes fédéraux et les diplômes professionnels)

Les propositions :

- Supprimer les spécificités
- Supprimer les passerelles
- Allongement des temps de formation
- Créer des qualifications «transversales» : éducateur de cyclotourisme
- Retour des «stages» pratique ou mises en situation
- Clarification des prérogatives
- Evaluation : formative (initiateur) et certificative (moniteur)

Les contenus du nouveau plan

- Le plan de Formation, dont les contenus ont été présentés par Isabelle au séminaire, devrait être sous peu mis à disposition sur le site de la Fédération.
- Un document plus détaillé, à l'usage des formateurs, devrait ensuite être conçu.
- Rappelons que les principales orientations du Plan de Formation avaient été présentées au cours des réunions interzones organisées de janvier à avril 2016. Une enquête a ensuite été conduite par Claude Robillard, dont les résultats, présentés lors du séminaire, montrent une nette adhésion des personnes ayant répondu. Beaucoup de questions avaient cependant été posées, qui ont trouvé réponse lors du séminaire

La mise en œuvre

- Pour les formations animateur et initiateur, la mise en œuvre était effective à partir de septembre 2016 (Les Outils du Formateur sont disponibles, et ont été mis à disposition des DRF)
- Pour les stages moniteur fédéral, la mise en œuvre doit avoir lieu au plus tard à la rentrée de septembre 2017
- Le plan de formation dans sa totalité doit être opérationnel à cette date

Les anciens diplômés

Les animateurs (ancien plan) conservent leur qualification, et les prérogatives de l'animateur.

Les initiateurs (ancien plan) conservent les prérogatives prévues à l'ancien plan (les prérogatives prévues pour l'initiateur nouveau plan ne leur sont pas acquises, mais ils peuvent accéder directement à la formation moniteur fédéral, fortement conseillée...)

Les initiateurs ancien plan ayant suivi le 5^e jour acquièrent les prérogatives de l'initiateur nouveau plan.(La suite du cursus vers le monitorat est évidemment conseillée).

Les moniteurs ancien plan sont moniteurs fédéraux. Si toutefois ils souhaitent s'investir dans un secteur d'activité (pratique ou public différent) qui n'était pas le leur jusqu'ici, ils se devront de suivre les unités de compétences spécifiques (ou les modules du stage de moniteur) leur permettant d'acquérir les compétences complémentaires indispensables.

LES ATELIERS DE RÉFLEXION

Les participants se séparent en 4 petits groupes, appelés à réfléchir sur les thèmes ci-dessous :

- Atelier : les interventions pour le cyclotourisme dans les établissements scolaires – freins et obstacles (animateur : Roland Bouat)
- Lecture de paysage (animateurs : Claude Robillard, Claude Brulebois)
- Comportement citoyen (animateur : Nadège Garcia)
- Le vélo à assistance électrique (VAE). Animateur : Yvon Durand

Voici un aperçu du travail de ces ateliers :

1. Comportement citoyen :

Les événements tragiques ont conduit le Ministère de la ville, de la jeunesse et des sports à définir la place du sport dans le plan national « Egalité et citoyenneté ». De même que la culture, le sport est un outil d'intégration, d'éducation et encourage la notion d'effort, de solidarité, d'entraide... L'institution a demandé aux fédérations d'élaborer un Plan citoyen du sport en cohérence avec les politiques et valeurs de chacune.

Le plan de la FFCT intègre la formation comme levier pour construire un cyclotourisme citoyen.

Durant cet atelier, il nous a paru utile de définir citoyenneté et civisme, les échanges nous menant vers le terme clé du « vivre ensemble ». Ensuite, nous avons fait l'inventaire de toutes les valeurs et actions fédérales déjà existantes qui participent à la citoyenneté. Chartes, valeurs de solidarité et de camaraderies, sécurité du cyclotouriste, respect de l'environnement, projets éducatifs envers les jeunes et les publics éloignés du vélo... sont autant d'actions citoyennes transversales à la vie fédérale, encore convient-il de les valoriser. Dans un deuxième temps, nous avons réfléchi à ce que nous pourrions faire de plus pour renforcer la citoyenneté et envisager de nouvelles actions, notamment par le biais de la formation. Cette réflexion nous conduira à la production d'outils pour les formateurs et dirigeants qui seront soumis à l'expertise des instructeurs.

2. Le VAE (les VAE ?)

Leur utilisation va sans doute se développer. Il est important de mieux connaître les modalités de fonctionnement de ces vélos (il s'agit bien de vélos dès lors que la réglementation les concernant est respectée) afin d'intégrer convenablement les pratiquants dans nos groupes.

3. Interventions en milieu scolaire :

Modalités de l'atelier : chaque participant propose, par écrit, les éléments qui, selon lui, constituent les trois principaux freins ou obstacles à la mise en place d'activités de cyclotourisme dans les établissements scolaires.

Ces éléments sont ensuite commentés et développés, avec éventuellement des propositions de solution ou de remédiation.

FREINS OU OBSTACLES	PRÉCISIONS	PROPOSITIONS DE SOLUTION OU DE REMÉDIATION
Educateurs : manque de disponibilité	Horaires des interventions pas compatibles avec les éducateurs bénévoles encore en activité	Pas de solution, si ce n'est faire appel à des intervenants en retraite ou des éducateurs sportifs « professionnels », salariés d'un club ou employés d'une collectivité, comme cela se passe dans beaucoup d'autres activités sportives (mais très peu en cyclotourisme).
	Educateurs déjà beaucoup sollicités par leur club, d'autant plus que les interventions en milieu scolaire s'inscrivent souvent dans la durée, sur plusieurs semaines, et nécessitent un important travail de « négociation » avec les responsables des établissements scolaires, en amont.	Essayer de ne pas toujours solliciter les mêmes personnes, par exemple en essayant d'intéresser de nouveaux intervenants, par exemple des parents d'élèves ; dans ce cas, nécessité d'apporter une « information/formation », en amont (1) auprès de ces nouveaux encadrants.

Educateurs (voire responsables de clubs) : manque de motivation, scepticisme pour de telles actions.	Important investissement, en temps, pour de faibles retombées, en particulier peu de nouveaux licenciés parmi ces élèves.	Être conscient que le premier objectif n'est pas de faire prendre des licences à ces élèves. Toutefois, les interventions en milieu scolaire constituent une excellente « image » pour le club, en particulier vis-à-vis de la commune, qui pourra ensuite être plus réceptive pour d'éventuelles futures demandes de la part du club. Par ailleurs, valoriser les expériences réussies : <ul style="list-style-type: none"> • dans la revue ou les lettres d'information de la FFCT (cela nécessite bien sûr que le club ou le codep transmette l'information – article, photo...) • aux personnes concernées à la FFCT); • citations ou récompenses (même symboliques) aux AG (codep, coreg, FFCT...).
Difficultés pour convaincre les enseignants	Préparer un argumentaire « adapté » au milieu enseignant.	Préparer le projet avec des personnes connaissant bien le milieu enseignant. Projet de rédaction d'un guide méthodologique, validé par le Ministère de l'éducation nationale (en complément de « Le cyclotourisme à l'école »). Identifier un « Monsieur Education Nationale » dans chaque codep, qui serait une personne-ressource pour aider les clubs à prendre les contacts avec les établissements scolaires, avec la terminologie adaptée (bannir les termes de « pilotage », « maniabilité »...). Conseil de bon sens : de préférence, proposer des interventions auprès d'enseignants motivés pour la mise en place de telles activités.
Difficultés liées à des tracasseries administratives de responsables de l'éducation nationale, au niveau départemental.	Exemple : exigence d'un diplôme d'Etat pour des intervenants bénévoles.	Pour un responsable de club, demander l'aide de responsables d'autres activités sportives, du codep, de la FFCT (r.pelletier@ffct.org) pour d'éventuelles interventions (directes ou indirectes) auprès des personnes concernées.
Moyens insuffisants	Vélos des élèves parfois en très mauvais état, nécessité de pouvoir disposer de matériel de rechange ou de prêt de vélo. Matériel pédagogique souvent inexistant ou insuffisant.	Etablir un budget prévisionnel avec les partenaires concernés, par exemple la commune, pour les interventions en primaire. Pourquoi ne pas envisager une aide du codep et/ou de la ligue, qui pourrai(en)t offrir un kit pédagogique aux clubs concernés (environ 600) ?

(1) : si on sollicite des personnes extérieures au club (parents d'élèves, par exemple, notamment dans les écoles primaires), il est fortement conseillé de leur faire prendre une licence FFCT.

Plusieurs possibilités, pour « l'information / formation » pour ces néophytes :

- directement sur le terrain, en participant aux séances, en suivant les conseils d'éducateurs diplômés FFCT ;
- et / ou en participant à une journée de formation spécifique sur ce thème (module de formation spécifique à élaborer par la CNF).

4. Lecture de paysages

» Objectifs, démarche

- Éveiller la curiosité, créer un état d'esprit de découverte de l'environnement
- Observation, perception, puis analyse, compréhension (histoire...) amènent au souci de préservation (respect)
- Paysage et êtres vivants (histoire humaine) sont indissociables

» Les éducateurs sur le terrain : initier nos groupes à la lecture de paysages :

- Quand ? Evolution avec saisons, jour-nuit...
- Comment?
 - ➔ Sorties préparées (à thème)
 - ➔ Occasions
 - ➔ Personnes ressources
 - ➔ À partir observations, toponymie....
- Pour qui? Tous nos groupes accompagnés, quel que soit leur âge et leur niveau de pratique.

» Le plan de formation : Former les éducateurs, former les formateurs

Nos éducateurs se sentent parfois démunis pour aborder ce thème. Cependant :

- Environnement et lecture de paysage figurent désormais dans le cursus éducateurs
- Une formation spécifique a été mise en place
- Une documentation existe (dossiers pédagogiques de Liaison sur le site FFCT, Outils du Formateur)

RÉPONSES AUX QUESTIONS DES DRF

Avant le séminaire, les DRF ont été invités à poser des questions. Les questions et les réponses apportées figurent ci-dessous.

1. Sur le diplôme, il ne figure pas la date de fin de validité de celui-ci! Ce qui permet de le présenter en toute bonne foi aux administrations sans pour cela être en règle. Ainsi, on peut considérer que si je ne fais pas de recyclage je suis dans les cordes (Michel LINDET)

Réponse / Elle n'y figurera jamais! La formation est désormais informatisée. Une extraction permet de vérifier que le diplôme est actif ou inactif. Le titulaire d'une qualification reçoit un mail l'invitant à effectuer une mise à niveau; par conséquent s'il doit présenter sa qualification elle ne peut qu'être : actif

Isabelle GAUTHERON / ATTENTION : le diplôme est acquis et le possesseur qui en est le titulaire a les compétences requises pour encadrer. Cependant, dans le cadre des activités fédérales, celui-ci doit être actif pour pouvoir répondre à des exigences de réglementation fédérale (Ecole de cyclo, formation, encadrement de séjour etc...) En dehors de la FFCT, le diplôme de moniteur est exigé dans le cadre des accueils collectif de mineurs, pour l'encadrement de randonnée VTT sur des terrains peu ou pas accidentés (fiche 22-1 de l'arrêté du 25 avril 2012) et il est exigé pour être dispenser au test d'entrée en formation à certain diplômes d'Etat. Dans ces deux cas il n'est pas fait mention à la notion de qualification « active » ou pas.

2. Comment faire lorsqu'un président de club, depuis plus de 5 ans, actif et dynamique souhaite participer à la formation initiateur? (Michel LINDET)

Argumentation / Ne pourrait-on pas faire une VAE « animateur » pour gagner du temps, la plupart du temps ce sont des gens qui ont une bonne connaissance de la FFCT.

Réponse / La CNF n'a pas prévu ni pour la formation animateur ni pour celle d'instructeur qu'elles soient réalisées par VAE. Quelles sont les motivations de ce président pour faire une formation initiateur ?

Un président dynamique et actif l'est pour des fonctions administratives. L'animateur est chargé de l'accueil, de l'animation, de l'encadrement en sécurité il débute un processus d'éducateur.

3. Pourquoi le plan de formation (nouveau) ne figure-t-il pas encore sur le site fédéral? (Michel LINDET)

Réponse / Le plan de formation (nouvelle version) a fait l'objet d'une expérimentation en Rhône Alpes. Des corrections et ajustements sont apparus nécessaires à la suite de celui-ci. Ces ajustements portent essentiellement sur la formation moniteur. Il sera remis lors du séminaire.

4. Sur le programme des inscriptions, vu qu'il ne figure plus (route, VTT, jeune, adulte, TAV,.....) est-il possible de supprimer le niveau 4 (Michel LINDET)

Réponse / L'un des objectifs du nouveau plan était la simplification des appellations ainsi que la suppression des passerelles. Pour la suppression du niveau 4 ceci doit être possible !

5. Qu'en est-il du projet d'Yvon Durand sur l'intégration de grades chez les enfants ? (Julien ROSSI)

Réponse / Yvon DURAND : S'agit-il des niveaux prévus dans le « passeport VTT » ? Je veux bien qu'on en discute mais c'est avant tout aux éducateurs de mettre en place le dispositif. Voir aussi le randuro VTT pour les jeunes

Réponse / Isabelle GAUTHERON : Une réflexion va être menée sur la prochaine olympiade, sur les bases présentées par Yvon. Cette question relève de la sphère jeunesse et de la DTN. L'objectif étant de valider des étapes d'apprentissage chez l'enfant. Bien entendu la Formation devra être en capacité d'intégrer ces programmes aux niveaux de formation fédérale

6. Quelles orientations la sphère jeunesse envisage-t-elle de prendre vis-à-vis du VTT? (Julien ROSSI)

En l'absence des représentants de la Sphère jeunesse, aucune réponse ne peut être apportée.

7. Quelles nouvelles pratiques la FFCT pense-t-elle envisager mettre à son actif? (Julien ROSSI)

Réponse / Dominique LAMOULLER :

- Créer des activités nouvelles autour et pour le VTT. Actuellement on n'a que des manifestations et des randonnées sans plus, alors que sur la route on a une multitude de possibilités. Il faut totalement reconsidérer et diversifier l'offre du VTT par des activités nouvelles innovantes et porteuses de challenge pour les pratiquants.
- Démultiplier les actions déjà engagées autour des activités pour le handicap.
- Intégrer le VAE dans nos clubs et dans les manifestations. Là aussi créer des offres spécifiques adaptées à ce type de machine.
- Les jeunes, ils ont le Critérium route et VTT, le BER. Donc 2 composantes axées sur une pratique complète qu'on peut considérer comme la tête et les jambes ; Par contre, a totalement disparu la composante sportive. Il faut donc recréer des activités sportives en temps et en distance pour intéresser les jeunes à un challenge individuel (ou collectif) axé sur une pratique sportive. Cela fera 3 volets pour les jeunes à la FFCT. Le champ d'investigation étant assez large sur route comme à VTT.

- E. Développer l'accueil des débutants et favoriser plus largement la pratique des familles avec de jeunes enfants (exemple les Chérubins). Ce concept doit être élargi. Mettre en place un plan national de développement pour aider les clubs à accueillir plus largement (jeunes, féminines VAE, Handi, Vtt, débutants, etc.....).
- F. Développer le concept de la vélo école.

Yvon DURAND :

- G. Randuro VTT : nouvelle épreuve que j'ai imaginée je veux bien évoquer le sujet puisque j'ai préparé un règlement sur ce concept.
- H. Rallye raid VTT : qui en propose ?
- I. Pourquoi n'y a-t-il pas de rencontres inter-clubs dans une ligue, comment s'organise le calendrier régional ou départemental pour les écoles de cyclotourisme ou les jeunes ?
- J. Des séjours jeunes dans les ligues pendant les vacances (voir R-A).
- K. L'itinérance VTT : le tour de (en 2012 tour du Livradois – Forez, 2013 Tour du Mont Ventoux, 2014 chaine des Puys, 2015 raid VTT Maures – Esterel).
- L. Organiser un Géocaching sur les bases VTT ou les VTVT ou pour les jeunes.

8. Les effectifs de la fédération sont vieillissants! Quelle est la stratégie de la Commission Nationale de Formation pour aider les clubs à se structurer pour mieux accueillir les familles? (Philippe DEVEAUX)

Argumentation / Ne pourrait-on pas réfléchir à des modules de formation mieux adaptés à ce constat qui nous emmènent droit dans le mur, si on ne fait rien.

Je pose une autre question : Que souhaitent organiser les clubs (quels sont les projets qu'ils veulent développer) ?

La formation répondra ensuite à cette demande et non l'inverse.

Isabelle GAUTHERON / Cette question relève davantage de la politique fédérale à venir et de la commission famille.

La commission formation est à la disposition des élus et des commissions pour développer des formations. Bien entendu, c'est aussi le rôle des instructeurs d'y contribuer.

PRISE DE LICENCES

À ce jour : **121 939** licences sont enregistrées

N-1 : **124 204** licences enregistrées (98.18%)

Vous avez un retard de **2 265** licences.

NOUVEAUX LICENCIÉS

À ce jour : **11 507** nouveaux licenciés

N-1 : **13 106** nouveaux licenciés (87.80%)

RENOUVELLEMENT DE LICENCIÉS

À ce jour : 110 432 renouvellements

N-1 : 111 098 renouvellements (99.40%)

Réponse / La formation « animateur » est avant tout faite pour développer l'accueil au sein des clubs. La Convention de Pré-Accueil (10 sorties) a été créée pour permettre de faire découvrir le cyclotourisme et d'accueillir de nouveaux pratiquants. La réalité de ces CPA c'est qu'il n'y a pas pérennisation de ceux qui ont été accueillis de cette manière. Que faire ? Cette problématique sera à l'ordre du jour de la prochaine réunion des structures de Janvier.

9. La nouvelle équipe fédérale ne devrait-elle pas imposer, à ce qu'au moins un (président, secrétaire ou trésorier) participe à un stage de formation animateur? (Gérard DUMETZ)

Réponse / Inciter : oui, imposer : non. Dans le plan de formation, il est prévu une formation de 2 jours pour dirigeants. Le renouvellement d'un grand nombre de structures est l'occasion pour que les DRF proposent cette formation.

À noter / Lors de la création ou de l'adhésion d'un nouveau club un stage de formation animateur gratuit est proposé.

10. Quelle logistique est prévue pour assurer les stages de formation? (Jean-Marie CASIER)

Réponse / Programmes : voir plan de formation Documentation : voir outils du formateur, unités (papier, vidéo) disponibles à la boutique fédérale. Qui paie ? Il n'y a rien de très officiel pour animateur et initiateur. Dans la majorité des cas pour : Animateur Codep Initiateur CoReg Par contre pour la formation Moniteur: c'est la fédé qui prend en charge selon un protocole. Dans tous les cas le candidat paie un droit d'inscription (25 euros par jour); celui-ci peut lui être remboursé dans les proportions suivantes (1/3 CoReg, 1/3 CoDep et 1/3 club) mais rien d'officiel.

11. Peut-on disposer d'une adresse mail (non personnelle)? (Jean-Marie CASIER)

Réponse / Oui bien sûr ! Exemple: xxx.xxx@ffct.org. La procédure : *Site fédéral / Gestion documentaire / Les commissions fédérales / Commission multimédia / Création boîte à lettres.*

12. Le tourisme à vélo et son public spécifique, le renouvellement de ses organisateurs (Jean Marie Casier)

Réponse / (François Piétra) La terminologie employée dans cette question est curieuse et impropre : en effet : d'une part, le Tourisme à Vélo concerne tous les licenciés - adultes (ce qui n'exclut pas les « jeunes » de cette pratique) - et non un public spécifique. À moins que le désir de voyager « cyclo » ne suffise à ranger les participants dans une catégorie particulière. D'autre part, tous les présidents de structures peuvent organiser un séjour, mais seul un moniteur « Tourisme à vélo » dit aussi « adultes », peut l'encadrer sauf pour les séjours clubs et les seuls membres du club.

Si cette question concerne l'encadrement et non l'organisation, la réponse ne peut être trouvée que dans le Plan de formation par ceux qui veulent mettre bénévolement leur compétence et bonne volonté au service des autres. Le renouvellement ne peut être basé, bien sûr, que sur le volontariat.

Si cette question sous-entend que les « organisateurs » actuels sont toujours les mêmes et qu'il faut renouveler la ressource, la voie est toute tracée dans le dit plan.

(Jean-François DERÉGNAUCOURT)

Le tourisme à vélo est la colonne vertébrale de notre fédération.

Le tourisme à vélo est plus une philosophie dont la pratique est contenue dans sa définition « Tourisme à vélo », pas de notion de km, d'âge ou de temps. Cela va des sorties locales où, en ouvrant les yeux, on s'étonne toujours de découvrir de nouvelles choses, qu'aux randonnées permanentes de quelques dizaines à plusieurs milliers de km.

Les séjours organisés trouvent leur place dans ce panel où le tourisme est souvent plus accentué. Les séjours permettent de profiter au maximum d'un itinéraire, de découvertes dont les recherches ont été préalablement étudiées. Toutes les structures peuvent organiser des séjours, en veillant au respect de la réglementation tant fédérale que légale. La réglementation fédérale prévoit qu'un séjour doit être encadré par un moniteur (cahier des charges).

Tout président (club, CoDep, CoReg ou commission nationale) peut organiser des séjours et tout moniteur peut proposer des séjours aux structures dont il relève. La désignation de l'encadrement est du ressort de l'organisateur.

Si la question est : comment sont désignés les moniteurs des séjours de la commission nationale la réponse est :

- Le président de la commission nationale n'encadre pas par principe.
- Après demande de volontariat auprès des moniteurs en activité.
- Lors d'une réunion de la commission.
- Avec pour règle qu'un moniteur ne peut encadrer qu'un seul séjour sauf exceptionnellement 2 séjours au maximum en cas de création d'un nouveau séjour.

V.A.E, Tandem, Vélo et handicap ; l'accueil en club, l'organisation d'activités (Jean Marie CASIER)

Réponse / Le plan de formation a prévu des Unités de Compétences Spécifiques (mécanique, pilotage, maniabilité, cyclo-découverte, développement durable, accueil et encadrement de personnes en situation de handicap, lecture de paysages, cyclotourisme: sport-santé, compréhension et maîtrise du GPS, la sécurité à la FFCT, organisation d'épreuves jeunes, Orientation, Organisation de séjours, le V.A.E.)

13. Quelle est la place du Tourisme dans le Cyclotourisme ainsi que la formation des encadrants dans le nouveau plan de formation? (Bernard CLÉMENT)

Réponse / La place du Tourisme à vélo dans le Cyclotourisme et plus particulièrement à la FFCT est prépondérante. Les séjours organisés par les clubs et par les structures est d'une importance conséquente et fait l'objet d'une attention particulière de la part de la CNF. La formation d'encadrants de qualité, aux compétences reconnues et sans cesse renouvelées a fait l'objet de notre part d'un traitement particulier. En effet, nous considérons que l'accompagnement d'adultes aussi bien à l'étranger que sur le territoire doit être effectué par des gens compétents, qualifiés et responsables.

En plus de la formation initiale, il y a des stages spécifiques qui permettent de développer les compétences des éducateurs qui souhaitent encadrer des randonnées ciblées.

14. Peut-on envisager l'introduction d'un public jeune dans un stage de formation initiateur pour la conduite de groupe en sécurité avant pendant et après la séance? (Gérard MALIVOIR)

Réponse / Dans le plan de formation 2016 cette possibilité n'a pas été introduite! Pourquoi? Il n'est pas du tout certain que le futur initiateur ait déjà été confronté dans son club à un public de jeunes; ce qui constitue une 1ère difficulté à maîtriser. Lui demander à la fois de conduire en sécurité un public jeunes dans le cadre d'un stage ou on va être jugé peut constituer un handicap. Toutefois si certains DRF pensent que la présence d'un public jeune lors du stage pour permettre l'acquisition de ces compétences est favorable il faut le réaliser.

Pas utile puisque la formation pédagogique est réalisée sur le niveau moniteur (c'est d'ailleurs pour cela que je n'envisageais pas de donner à l'initiateur un rôle d'encadrement de groupe de jeunes,)

15. Laisser le stage moniteur à 5 jours mais ne pas passer 1.5 jour à la formation de moniteurs destinés à accompagner des adultes en séjour. Pour ceux-ci une UV spécifique serait plus adaptée (Gérard MALIVOIR)

Réponse / La formation moniteur de 6 jours n'est pas spécifique «jeunes» elle est globale à savoir qu'elle vise à développer des compétences pour tous les moniteurs. Un jour le moniteur «jeunes» aura un séjour à organiser il lui faudra développer des compétences dans l'accompagnement de séjours. De même, le moniteur «adultes» peut s'inspirer d'activités apprises avec les jeunes pour les transférer dans la conduite de séjours. Les 2 supports ne s'opposent pas ils se complètent. Il y a des éducateurs, principalement dans les clubs qui accueillent des jeunes soit entre 350 et 400 ; alors qu'il y a plus de 3 000 clubs à la fédération. Notre souhait c'est qu'il y ait dans chaque club des éducateurs (et si possible un moniteur) susceptibles d'apporter des connaissances à tous ceux que l'on voudra bien accueillir (jeunes, adultes, féminines, handicap, famille, etc...) Le moniteur est: polyvalent. (Difficile à réaliser en si peu de temps)

16. En attente de paiement et en attente de validation pour les stages animateur, initiateur et moniteur.... pourquoi, n'y a-t-il pas cette possibilité pour les stages régionaux? (Gérard Malivoir)

Réponse / Aurélie JARNAC : Le fonctionnement du logiciel pour des stages départementaux régionaux et nationaux est le même pour tous, que ce soit une formation éducateur ou spécifique, Nous avons fait en sorte que le procédé reste le même, pour vous simplifier la compréhension et manipulation.

17. Il semble qu'un cadre ayant accès au site par des mots de passe et un login particuliers de par sa fonction (Gestionnaire ou Consultant) ne puisse avoir accès à sa fiche individuelle pour s'inscrire en ligne à un stage de formation (Gérard MALIVOIR)

Réponse / Chaque licencié à la FFCT a un code d'accès. Les responsables ont en plus un code gestionnaire ou consultant. C'est le code licencié qui permet d'accéder aux formations et notamment s'inscrire.

18. La SNEJ est une organisation fédérale. Pourquoi cette année il a été demandé de certifier les initiateurs pour être responsable d'un groupe? Les formations que l'on enseigne ne servent-elles à rien! (Roger TRIOLLET)

Réponse / Isabelle GAUTHERON : Il n'a pas été demandé de certifier les initiateurs pour l'accompagnement des groupes. La règle était la même que les années précédentes, elle a juste été rappelée dans le règlement, comme cela se faisait les années passées.

19. Le coût de formation figé à 25 euros par jour pour les inscriptions en ligne ne suffit pas à couvrir les frais (repas, hébergement, déplacement des formateurs, fournitures diverses, etc) Quelle solution? (Roger TRIOLLET)

Réponse / 25 euros par jour représentent les frais d'inscription que doit régler le candidat à l'inscription. Nous sommes bien conscients que ce n'est pas le coût réel. Le coût des stages varie selon les lieux et le niveau de prestation offerts. Il existe diverses solutions selon les CoDep, selon les ligues. Bien souvent, la structure prend en charge l'ensemble des frais et n'encaisse pas les frais d'inscription.

20. Un moniteur peut-il former des moniteurs? (Jean Marc WARLIER)

Réponse / Oui et Non. Il est souhaitable que dans un stage de moniteur on fasse appel à plusieurs intervenants qui ont chacun des compétences particulières.

21. Quid des nouveaux modules de formation? (François PIÉTRA)

Réponse / Les modules animateur et initiateur sont bouclés. Les modules moniteur sont en cours d'élaboration.

22. Le plan de formation change, il devient plus exigeant pour les candidats et pour les formateurs... Aura-t-on toujours des candidats à la fonction moniteur et suffisamment pour la création et /ou la pérennisation dans les écoles de cyclotourisme? (Jacques CHAILLOUX – Mickaël LADRIER)

Réponse / La formation moniteur se veut plus globale pour avoir des moniteurs ayant des compétences dans tous les domaines. Le moniteur devient le référent «technique» du club. Celui-ci peut accueillir et encadrer des jeunes dans le cadre de l'école de cyclotourisme, et il peut aussi organiser et accompagner des adultes en séjour sur le territoire et à l'étranger sur divers supports (vélo de route, VTT, V.A.E, tandem, etc...).

Comme le sous-entend Jacques, il faut d'abord commencer par former certains formateurs. Je pense que c'est le point prioritaire à mettre en avant. Il faut aussi que ces formateurs puissent apporter des réponses claires et précises aux moniteurs pour les aider dans leurs interventions pédagogiques. C'est pour cela qu'il faut définir le niveau plancher pour devenir moniteur. A ces futurs moniteurs de se préparer dans leurs clubs avec les autres éducateurs.

Isabelle GAUTHERON : l'évolution de la formation était indispensable au regard de l'évolution de nos activités, de la demande des pratiquants et des exigences du ministère en charge des sports. On a recherché une simplification : faire un moniteur de « CYCLOTOURISME » qui puisse accueillir dans son club des « pratiquants ». Ensuite au fil de l'évolution du club ou de l'envie du moniteur, il peut aller chercher des compétences spécifiques.

23. Serons-nous en capacité de réaliser les formations moniteur au plus près des candidats (dans toutes les régions) et en qualité? (Jacques CHAILLOUX – Mickaël LADRIER)

Réponse / La fusion des régions... De 23 ligues autonomes nous passons à 13 CoReg. Une réflexion est à conduire par rapport à ce problème. Plusieurs solutions sont à étudier. Une proposition: un stage moniteur par an par interzone (soit 5) on change de lieu chaque année. La CNF va conduire une réflexion sur la formation moniteur à distance (e-learning) et avec au minimum un regroupement (mise en situation et évaluations)

24. L'évaluation sommative amènera à refuser davantage de candidats à l'issue de la formation moniteurs! Quelle alternative pour ces personnes? (Jacques CHAILLOUX – Mickaël LADRIER)

Réponse / Vaste problème. Veut-on des moniteurs incompetents qui ne pourront motiver les jeunes car trop limités dans leur savoir-faire ou bien, veut-on des moniteurs qui peuvent proposer multiples activités pour attirer les jeunes ? Soit nous continuons et nous ferons le même constat dans 10 ans, soit on essaie de modifier l'organisation de la formation. On peut aussi concevoir des moniteurs qui sont mieux formés et qui possèdent un diplôme à finalité professionnelle (FFCT) soit des professionnels diplômés d'Etat (cela a un coût).

25. À quel âge peut-on inscrire un jeune en école cyclo? (Pascal LANDAIS)

Argumentation / Le service licence répond : il n'y a pas d'âge.

Le service formation répond : au cours d'un séminaire jeunes en 2014, il a été décidé d'accepter les jeunes dans nos écoles à partir de 6 ans.

Réponse : Dans le texte officiel de la sphère jeunesse il est écrit : l'accueil des jeunes en école cyclo se fait à partir de 8 ans.